Le golf de Déva

Maison de Déva – 15 juin 2021

Le golf de Déva

Point de situation sur

la démarche de Labellisation GOLF ECODURABALE

- **<u>Les engagements du golf – Maison de Déva - 7 mars 2018</u>**
  - **Initier une démarche de labellisation GOLF ECODURABLE (ECOCERT)**

- **<u>Labellisation GOLF ECODURABLE : point de situation</u>**
  - **Préambule: objectif généraux et exigences du référentiel**
  - **Pré-Audit ECOCERT (19 avril 2019) & évolutions 2018 – 2019 – 2020**
  - **Présentation à la Labellisation**

Les engagements du golf – Maison de Déva 7 mars 2018

Initier une démarche de certification GOLF ECODURABLE (ECOCERT)

Reprise de la présentation du 7 mars 2018 – Maison de Déva

*« Nous proposons d'initier une démarche visant à **certifier/labelliser le golf de Déva par ECOCERT** comme étant un **GOLF ECO-DURABLE**.*

***ECOCERT,** c'est:*

- le leader de la certification en agriculture biologique en France
*- L'organisme créateur du référentiel **GOLF ECODURABLE** et de son label*

Ce référentiel « écodurable » des espaces verts d'un golf met en œuvre des pratiques:

- *Non polluantes*
- *Favorables à la biodiversité végétale et animale, ainsi qu'à l'activité biologique des sols*
- *Economes en eau et en énergie. »*

Certification GOLF ECODURABLE : point de situation

Préambule: objectif généraux et exigences du référentiel

Les objectifs généraux:

Favoriser des pratiques de gestion des espaces verts de golf en adéquation avec les principes du développement durable (écologie, économie et social)

Les exigences du référentiel:

Pour chacun des 10 domaines du Référentiel « Golf Ecodurable » (eau, sol, biodiversité, paysage, déchets, air, bruit, énergie, matériaux-matériels et produits, aspects humains et sociaux) il y a une hiérarchisation des critères à atteindre qui ont:

- Soit un caractère d'exigence (au total 65)
- Soit un caractère de recommandation (au total 26)

Soit 91 points d'attention

Certification GOLF ECODURABLE : point de situation

Pré-Audit ECOCERT (19 avril 2019) & évolutions 2018 – 2019 - 2020

Conformément à ses engagements, le golf de Déva s'est engagé dans une démarche écodurable dès la première année de l'internalisation de l'entretien de son parcours (2018), et Ecocert est intervenu le 19 avril 2019 pour établir un pré-audit qui repose sur:

1. Identification et diagnostic de la politique environnementale réalisée ou en cours
2. Présentation de la démarche Golf Ecodurable, du contenu de son référentiel (14 avril 2019). La formation et le débat ont permis de situer les enjeux, les progrès à réaliser et les avantages de la démarche.
3. La visite du parcours de golf a permis d'identifier les niveaux concrets de mise en œuvre de cette politique, notamment au niveau des critères techniques du référentiel.

Certification GOLF ECODURABLE : point de situation

Critère 1 : l'eau

SYNTHESE THEMATIQUE EAU				
Objectif	**Moyens**	**Caractère**	**Echéance**	**Contrôle**
Economie de l'eau	Réduction arrosages (méthode, observation, sol, végétaux…)	Exigence (E4)	Immédiate	Méthode, visuel, consommations
	Autres réductions (locaux, toilettes sèches…)	Recommandation (R2)	A définir	Dispositifs, consommations
	Suivi consommations	Exigence (E5)	Immédiate	Bilan annuel, Comparatifs, provenance
	Recherche des fuites	Recommandation (R3)	Immédiate	Bilan annuel, comparatifs
Types d'usages et ressources	Réduction eau potable	Exigence (E6)	Sur 3 ans	Substitution (autre source)
	Récupération eau de pluie	Recommandation (R4)	n+3	Dispositifs
	Pompages	Autorisé	A définir	Autorisation, évaluation de la ressource
Gestion des eaux pluviales	Débit de fuite tendant vers zéro	Recommandation (R5)	A définir	Evaluation, moyens mis en œuvre
	Récupération et stockage	Exigence (E7)	A définir	Dispositifs, contrôles

Certification GOLF ECODURABLE : point de situation

Critère 1 : l'eau

	Infiltration/drainage	Recommandation (R6)	A définir	Aménagements, soins au sol, couverture végétale (visuel)
Qualité de l'eau	Plan de fertilisation et d'amendement raisonné uniquement sur les zones qui le nécessitent	Exigence (E8)	Immédiate	Achats (factures), stocks, visuel
	Produits d'entretien non pétroliers et biodégradables	Exigence (E9)	Immédiate	Achats (facture), stocks, comptabilité matière
	Analyse et suivi biannuels de la qualité de l'eau (alternance saison sèche et saison humide)	Exigence (E9 & Ra)	n+1	Rapport d'analyse de prélèvements
	Pas de dégradation de la qualité de l'eau d'une année sur l'autre	Exigence (E9 & Ra)	n+1	Rapport d'analyse de prélèvement, courbe de tendance de la qualité de l'eau

Certification GOLF ECODURABLE : point de situation

Critère 1 : l'eau

Appréciation Ecocert (19 avril 2019) : **Bonne tendance**

Economie de l'eau = réduction des arrosages (E4) + autres réductions (locaux, toilettes sèches..) (R2) + suivi des consommations (E5) + recherche des fuites (R3)

Ecocert - Réduction arrosage (E4) : *«Les méthodes d'arrosage sont assez précises pour permettre l'utilisation du strict nécessaire de la ressource »*

Types d'usages et ressources = réduction eau potable (E6) + récupération eau de pluie (R4) + Pompages

Gestion des eaux pluviales = débit de fuite tendant vers zéro (R5) + récupération et stockage (E7)

Ecocert - Réduction arrosage (E7) : *«La récupération des eaux de pluie doit être étudiée»*

Certification GOLF ECODURABLE : point de situation

Critère 1 : l'eau

Appréciation Ecocert (19 avril 2019) : **Bonne tendance**

Qualité de l'eau = plan de fertilisation et d'amendement raisonné uniquement sur les zones qui le nécessitent (E8) + produits d'entretien non pétroliers et biodégradables (E9) + analyse et suivi biannuels de la qualité de l'eau (E9 & Ra)

Ecocert – Fertilisation (E8) : *«Le type d'engrais utilisé doit permettre de diminuer le risque de lessivage et toute contamination des cours d'eau du site»*

2ème critère du label GOLF ECODURABLE

Le sol

Evolution plan de fertilisation en azote

Bilan	Epandage en N (kg N/ha)			
Type de surface	2017	2018	2019	2020
Tee	206,1	172,1	141	134
Rough	134,9	1,2	6	2
Green	232,2	71,6	163	168
Fairway	190,8	0,2	15	1
Total (sur l'ensemble des parties fertilisées du golf - soit 33,9 ha)	**164,5**	**8,1**	**20**	**12,2**

Total des zones sans fertilisation sur le golf: 27,1 Ha (sur 61 Ha)

Référence de culture normale agricole: 70 kg d'azote par hectare

TYPE D'ENGRAIS

Utilisation d'engrais uniquement minéraux jusqu'en 2018
Passage aux engrais organiques(liquide) certifiés Ecocert en 2019

Certification GOLF ECODURABLE : point de situation

Autres critères

II Sol = Tendance moyenne car absence d'analyse sur zones hors jeu » (2e semestre 2021, laboratoire Gallys en metropole)

III Biodiversité = Bonne tendance

IV Paysage = Tendance moyenne car absence du plan de gestion du paysage»(hôtel non inclus dans la démarche)

V Déchets = Bonne tendance

VI Air = Bonne tendance

VII Bruit = Bonne tendance

VIII Energie = Non conforme car absence d'un plan de réduction

IX Nutrition et santé des végétaux, produits d'entretien, matériels, matériaux = Bonne tendance

X Aspects humains et sociaux = Bonne tendance

CONSOMATION EAU ARROSAGE 2017 A 2021

ANNEE	RELEVES DES COMPTEURS (en M^3)	
	PLAN D'EAU	
2017	364 479	
2018	204 706	
2019	252 188	
2020	170 685	
2021	8 761	

Espaces laissés naturels sans fertilisants 2018

Création d espace naturel en zone sableuse 2020

LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION

La démarche GOLF ECO DURABLE - ECOCERT

Conclusion:

Objectif :

Présenter la labellisation fin 2021